

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La CCIF et la LFC s'unissent pour soutenir les entreprises face au cancer

C'est main dans la main que la CCIF et la LFC proposent aux entreprises fribourgeoises un accompagnement personnalisé et professionnel sous forme de packs, de l'annonce de la maladie à la réinsertion professionnelle. Une prestation unique en Suisse, qui fait également l'objet d'un petit guide.

Comment la maladie se vit au sein l'entreprise ? Que ressentent les personnes diagnostiquées du cancer et leur entourage tant professionnel que privé ? Comment se comporter ? Comment agir proactivement et s'organiser ? Autant de questions qui trouvent désormais des réponses dans des actions concrètes issues d'organismes faitiers de l'économie et de la santé. En effet, la Chambre de commerce et d'industrie du canton de Fribourg (CCIF) et la Ligue fribourgeoise contre le cancer (LFC) s'unissent pour proposer à l'ensemble des entreprises fribourgeoises touchées par le cancer un soutien personnalisé, de l'annonce de la maladie à la réinsertion professionnelle. Cet accompagnement se présente sous la forme de 3 packs forfaitaires qui intègrent un appui préventif dans la mise en œuvre de lignes directrices internes, la communication au sein de l'équipe et avec la personne malade, la gestion de l'absence de longue durée et du retour au travail ainsi que, pour l'offre la plus complète, un encadrement familial. Ce service s'inscrit comme une responsabilité sociétale face aux enjeux économiques et de solidarité à l'égard des salariés fragilisés par un accident de vie. Bien que la priorité soit donnée aux membres de la CCIF, il s'adresse à toutes les entreprises du canton de Fribourg, moyennant un supplément.

Un soutien personnalisé en 3 phases

Le soutien proposé se décline en 3 phases : l'annonce du diagnostic à l'employeur, les traitements de la maladie et la réinsertion professionnelle. A chaque étape, des recommandations sont formulées tant pour la vie de l'entreprise que la personne atteinte d'un cancer. Côté employeur, elles concernent principalement l'encadrement des équipes impactées, les attitudes à adopter, les aménagements à mettre en place et les démarches administratives à entreprendre. Côté employé, elles mettent en lumière les émotions par lesquelles passe la personne malade. Y sont alors décrits les craintes, les appréhensions, les prises de conscience, tout comme les attentes et les besoins.

Les packs proposés doivent permettre aux entreprises mises à l'épreuve de pouvoir compter sur les compétences éprouvées de la CCIF et de la LFC afin de la traverser dans les meilleures conditions. La délégation de tâches complexes s'avère nécessaire notamment pour surmonter le choc émotionnel, pallier le manque de préparation, vaincre la peur de faire faux. Afin de sensibiliser les entreprises et orienter leurs premières actions, un petit guide a été publié aussi bien en français qu'en allemand. Il sera d'ailleurs encarté dans la prochaine édition du magazine ECHO de la CCIF.

Cancer, 3^e cause d'absence de longue durée

Le cancer est diagnostiqué chaque jour auprès de 5 Fribourgeois, dont les deux tiers sont actifs professionnellement. Il touche en particulier les plus de 50 ans qui bénéficient d'une grande expérience

dans leur domaine d'activité. Le cancer constitue – avec les maladies cardio-vasculaires – la troisième cause d'absence de longue durée, après les troubles musculo-squelettiques et les problèmes psychiques. Les traitements engendrent des arrêts de travail de plusieurs mois – en moyenne 12 à 24 mois pour 60% des gens – qui touchent particulièrement les entreprises fribourgeoises, dont la majorité compte moins de 10 collaborateurs. Un défi de taille pour la vie de l'entreprise, mais aussi pour l'employé qui s'éloigne de la vie active. Deux tiers des personnes atteintes d'un cancer reprennent une activité professionnelle, souvent transformées par la maladie. Une démarche coordonnée entre l'employeur et l'employé joue un rôle décisif pour planifier les trois phases présentées précédemment et mettre en œuvre les mesures adéquates au maintien ou à la reprise du travail, avec le soutien de la CCIF et de la LFC.

L'accompagnement proposé aujourd'hui est le fruit d'une excellente collaboration entre la CCIF et la LFC, notamment dans la mise sur pied d'ateliers sur le cancer au travail. Un rapprochement des milieux de l'économie et de la santé qui favorise aussi bien la compétitivité cantonale que le bien-être au travail.

LA CCIF

La CCIF, association faitière qui couvre l'entier du territoire cantonal avec ses 1'140 membres et près de 50'000 emplois, s'engage sur tous les fronts en faveur de la plus petite à la plus grande, de la plus traditionnelle à la plus technologique des entreprises.

La CCIF considère que la force de l'économie fribourgeoise n'a d'égale que la porosité entre l'amélioration des conditions cadres de l'entrepreneuriat, la promotion des intérêts et l'engagement des employeurs et leurs collaborateurs à pérenniser toutes les valeurs, y compris et surtout les valeurs humaines. Cette collaboration avec la LFC en est un bel exemple.

LA LFC

Experte de la question du cancer et des bouleversements qu'il induit, la LFC accompagne de longue date les Fribourgeois sur le chemin de la maladie. Favoriser le maintien en emploi malgré le cancer représente une équation gagnante pour tous. La LFC agit comme relais entre les entreprises, les personnes malades et leur entourage, les médecins et l'Office AI, grâce à une équipe spécialisée dans le domaine de la réinsertion professionnelle.

Liens utiles

Office fédéral de la statistique

- [Cancer](#)
- [Le cancer en Suisse, rapport 2021 - Etat des lieux et évolutions](#)
- [Absences](#)

Annuaire statistique du canton de Fribourg 2022

- [Emplois, en équivalents plein temps, selon la taille et l'activité économique de l'établissement, en 2019](#)